

(A) Requête d'accessibilité à une matière biologique déposée

1 Requérant

(Nom et adresse)

Mandataire

(Nom et adresse)

2 Matière biologique déposée

Numéro d'ordre du dépôt:

Déposant:

Autorité du dépôt (adresse):

3 Demande de brevet ou brevet faisant état de la matière biologique déposée

Numéro:

Demandeur/Titulaire:

4 Un échantillon de la matière biologique déposée doit être remis:

- ☐ au requérant
- ☐ à l'expert (nom et adresse):

- ☐ Une déclaration du déposant approuvant la désignation de l'expert est jointe.
- ☐ L'expert a la qualité agréée par l'Institut.

5 Date et signature

(B) Engagement en vue de l'obtention d'un échantillon d'une matière biologique déposée

Déclaration

Le soussigné s'engage à l'égard du demandeur ou du titulaire du brevet indiqué dans la requête (A) et, si la matière a été déposée par un tiers, aussi à l'égard du tiers déposant, pour la durée des effets du brevet:

- a) à ne pas mettre les échantillons de matière biologique identifiée sur la requête (A) ou de matière qui en serait dérivée à la disposition de tiers, et
- b) à n'utiliser aucun échantillon de cette matière biologique ou de matière qui en serait dérivée sauf à des fins expérimentales, à moins que le demandeur ou le titulaire du brevet et, si le dépôt a été effectué par un tiers, le tiers déposant renoncent à un tel engagement.

Soussigné

(Nom et adresse)

Date

Signature

Signature de l'Institut